



International FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

Page 1 of 5

Cytrol Forte WP

Révision 2
Date de révision 01-Sep-2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit Cytrol Forte WP
Société PelGar International Ltd
Unit 13 Newman Lane Industrial Estate
Newman Lane
Alton Hampshire
GU34 2QR
philip@pelgar.co.uk
www.pelgar.co.uk

Téléphone Tel +44 (0) 1420 80744
Télécopie Fax +44 (0) 1420 80733
Numéro de téléphone en cas d'urgence Tel +44 (0) 1420 80744

2 IDENTIFICATION DES DANGERS.

Risques majeurs Peut causer le tintement/engourdissement dans des zones exposées (la pasesthésie). Nocif en cas d'ingestion. Irritant pour les voies respiratoires et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3 . COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

Composants dangereux	Conc.	CAS	EINECS	Symboles/Phrase(s) de risque
propane-1,2-diol	1 - 10%	57-55-6	200-338-0	
Sodium dioctyl sulphosuccinate	1 - 10%	577-11-7		Xi;R36 Xi;R38
cypermethrin	30 - 40%	52315-07-8	257-842-9	Xn; R22 Xi; R37/38 R43 N; R50/53
Dioxyde de silicium	40 - 50%	7631-86-9	231-545-4	

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau Retirer les vêtements contaminés. (Se) laver immédiatement abondamment avec de l' eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un medecin. Nettoyer les vetements contaminés et laisser secher avant de les porter a nouveau.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, consulter un medecin.

Inhalation L' inhalation de poussière peut provoquer une dyspnée. Déplacer la personne exposée à l' air libre. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion NE PAS FAIRE VOMIR, donner une petite quantité d'eau à boire et d'obtenir des soins médicaux. Voir l'étiquette ou de la présente fiche de données de sécurité chez le médecin.

Informations générales En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Cytrol Forte WP

Révision 2
Date de révision 01-Sep-2008

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent d' extinction	En cas d' exposition au feu, garder les emballages au frais en les arrosant d' eau. Combattre le feu environnant . produit chimique sec, mousse ou eau pulvérisée.
Risques d' incendie	Ne pas utiliser de jets d' eau, .. Ce produit n'est pas inflammable, mai décomposer si impliqué dans un incendie, produisant des fumées toxiques et irritantes.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles	Porter des vêtements de protection appropriés, des gants et une protection pour les yeux/le visage. Cf. la section 8.
Précautions environnementales	Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Si la substance est entrée dans un cours d'eau ou un égout ou souillé sol ou végétation, informez l'autorité compétente.
Méthodes de nettoyage	Absorber avec un produit absorbant inerte. Transférer dans un récipient convenablement étiqueté, laver la zone contaminée avec de l'eau ou de détergent et d'eau, en prenant soin d'éviter le nettoyage de surface de l'eau de pénétrer dans les égouts.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	En cas de risque d' éclaboussures, porter des protections homologuées pour les yeux. En cas de risque de vapeurs de pulvérisation, porter un appareil respiratoire homologué approprié. En cas de risque de contact avec la peau, porter des gants en caoutchouc ainsi que des vêtements de protection imperméables appropriés. Dans la mesure du possible, utiliser dans un endroit parfaitement ventilé. Observer en toutes circonstances de bonnes mesures d' hygiène lors de toute manipulation de produits chimiques. Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux., Se laver les mains, le visage et la peau exposée après l'utilisation, et avant de manger, de boire ou de fumer. Lire l'étiquette avant utilisation.
Stockage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des voies respiratoires	Appareil respiratoire homologué approprié en cas d' exposition aux vapeurs de pulvérisation.
Protection des mains	Gants de protection contre les produits chimiques (en plastique)
Protection des yeux	En cas d' éclaboussement, porter : Lunettes de protection réglementaires.
Matériel de protection	Porter des vêtements de protection. Bottes en caoutchouc.

Cytrol Forte WP

Révision 2
Date de révision 01-Sep-2008

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Description	(En) poudre.
Couleur	Blanc cassé.
Odeur	Caractéristique.
pH	Non applicable
Point d' ébullitio	Non disponible
Point d' éclair	Non disponible
Limites d' inflammabilité	Non disponible
Pression de vapeur	Non applicable
Densité relative	0.4 - 0.5
Solubilité dans l' eau	miscible.
Température d' auto-ignition	Non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Chaleur, étincelles et flammes nues.
Produits de décomposition dangereux	Une combustion ou une décomposition thermique produira des vapeurs toxiques et irritantes.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques

cypermethrin 29 atp	Voie dermique chez le rat DL50 = > 2000 mg/kg Voie orale chez le rat DL50 = 250 - 4150 mg/kg Par inhalation chez le rat CL50/4 h = 5.18 mg/l
---------------------	--

Toxicité aiguë	> 5000 mg/kg, > 2000 mg/Kg.
Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
Exposition répétée ou prolongée	Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation de la peau et des membranes muqueuses.
Effets mutagènes	Non communiqués.
Effets carcinogènes	Non communiqués.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écototoxicité	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
---------------	---

cypermethrin 29 atp	Daphnies CL50/48h = 0.00015 mg/l Truite arc-en-ciel CL50/96h = 0.00069 mg/l
---------------------	--

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales	Éliminer en tant que déchet dangereux conformément aux directives locales et nationales .
Élimination du conditionnement	Les récipients vides peuvent être envoyés à la décharge après nettoyage, s' ils sont conformes à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Cytrol Forte WP

Révision 2
Date de révision 01-Sep-2008

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID

ONU 3077	Groupe de III
Catégorie 9	conditionnement
Nom de transport exact	N° Id danger: 90
MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A, eNVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S (contains cypermethrin).	

IMDG

ONU 3077	Groupe de III
Catégorie 9	conditionnement
Code EmS F-A S-F	Polluant marin YES

IATA

ONU 3077	Groupe de III
Catégorie 9	conditionnement
Instructions de 911	Risque supplémentaire -
conditionnement (Cargo)	Quantité maximale 400 kg
Instructions de 911	Quantité maximale 400 kg
conditionnement (Passager)	

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symboles

Xn - Nocif; N - Dangereux pour l'environnement



Phrase(s) de risque

R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R22 - Nocif en cas d'ingestion.

R37/38 - Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

Phrase(s) S

S24 - Éviter le contact avec la peau.

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S29 - Ne pas jeter les résidus à l'égout.

S37 - Porter des gants appropriés.

S60 - Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Cytrol Forte WP

Révision 2
Date de révision 01-Sep-2005

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases de risques présentées en Section 3.	R22 - Nocif en cas d'ingestion. R36 - Irritant pour les yeux. R37/38 - Irritant pour les voies respiratoires et la peau. R38 - Irritant pour la peau. R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Usage limité	Insecticide réservé exclusivement à une utilisation professionnelle.
Sources de données	Directive de la CEE 67/548 comme modifié. Fiches de données de sécurité des fournisseurs de matières premières.